



Chères entrepreneures, Chers entrepreneurs,

Ce bulletin d'information est consacré aux activités menées durant la dernière semaine écoulée par la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI).

Vous trouverez dans cette édition une information concernant les APG, une information sur les aides à l'économie genevoise dans les secteurs fragilisés et une invitation à la journée romande de la franchise.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Les équipes du DDE et de la DG DERI.

## **L'Etat dépose un projet de loi pour soutenir équitablement les cadres avec fonction dirigeante**

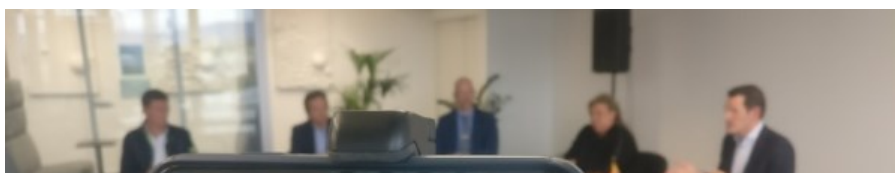


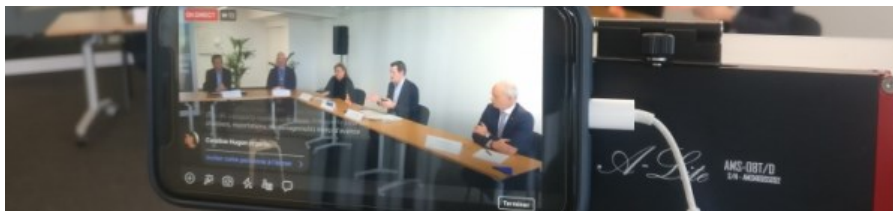
Le [Conseil d'Etat genevois](#) a souhaité compléter l'aide fédérale accordée aux cadres avec fonction dirigeante par le dépôt d'un projet de loi qui sera soumis au Grand Conseil, les 29 et 30 octobre prochain. Ce projet de loi vise à proroger l'indemnité cantonale accordée de début mars à fin mai 2020 (près de 4 millions de francs, sur les 28 millions accordés par le Grand Conseil) aux cadres avec fonction dirigeante pour la période du 1er juin au 16 septembre 2020 (enveloppe budgétaire estimée à 5 millions de francs, pris sur le solde total de 28 millions octroyés par le Parlement genevois).

L'objectif de ce projet de loi est de garantir une égalité de traitement entre les entrepreneur-e-s avec société en nom propre ayant bénéficié des APG et les cadres avec fonction dirigeante, comme les garagistes, les imprimeur-euse-s ou encore les restaurateur-trice-s, qui pour certain-e-s se sont versés des salaires moindres que ceux de leurs employé-e-s voire pas de salaire du tout, depuis le début de la crise. Cette aide vise à maintenir les entreprises et par extension à sauvegarder les emplois et l'apprentissage ; ces employeurs étant parmi celles et ceux qui engagent le plus d'apprenti-e-s dans notre canton.

[En savoir plus](#)

## **Pour une aide nécessaire et urgente aux secteurs les plus fragilisés**





La loi COVID-19, adopté par le Parlement fédéral, le 25 septembre 2020, prévoit que la Confédération soutienne les entreprises particulièrement touchées par les conséquences de la pandémie de coronavirus, dites « cas de rigueur ».

Le [Département du développement économique \(DDE\)](#), aux coté des faitières et associations concernées, a présenté lors d'[une conférence de presse](#), les cinq secteurs du tissu économique genevois considérés comme tels: l'hôtellerie (5000 emplois), les agences de voyage (300 places de travail), le transport de personnes (750 chauffeurs-euses), l'événementiel (quelque 2500 emplois directs et indirects), les forain-e-s (une trentaine de professionnel-le-s).

Genève est ainsi le premier canton à présenter sa liste de « cas de rigueur » à la Confédération. Pour ces branches des aides à fonds perdus seront nécessaires – sur le principe voulu par la Confédération de 1franc pour le Canton/1franc pour la Confédération – et devront être associées à un programme d'employabilité afin que les employé-e-s des secteurs qui n'auront pas totalement récupéré leur « voilure » après la crise puissent se reconverter dans des emplois à forte valeur ajoutée, comme les métiers de l'environnement ou du médical.

[En savoir plus](#)

## 6ème journée romande de la franchise



La [Fédération des Entreprises Romandes \(FER\)](#) organise le 11 novembre 2020, avec la participation du [Département du Développement économique \(DDE\)](#), la 6ème journée romande de la franchise. Cet événement, qui s'adresse autant aux franchiseur-euse-s qu'aux franchisé-e-s, permettra de découvrir les avantages et inconvénients de cette forme d'entrepreneuriat. Au [programme de cette journée](#): témoignages et interventions de professionnel-le-s expérimenté-e-s, pour mieux comprendre les enjeux et spécificités de la franchise en Suisse. L'événement aura lieu de 8h30 à 15h30 à la FER - Genève. N'oubliez pas de vous inscrire [ici](#).

Membres de la FER Genève et/ou de Swiss Distribution: CHF 290.-

Non-membres : CHF 390.-

Les pauses café et le déjeuner sont inclus.

[Inscriptions](#)



### REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département du développement économique

**Direction générale du développement économique,  
de la recherche et de l'innovation (DG DERI)**

Rue de l'Hôtel-de-Ville 11

Case postale 3216 - 1211 Genève 3

Tél. +41 22 388 34 34

Email : [dgderi@etat.ge.ch](mailto:dgderi@etat.ge.ch)

[ge.ch](http://ge.ch) - [innovation.ge.ch](http://innovation.ge.ch) - [ingeneva.ge.ch](http://ingeneva.ge.ch)